

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	62 (1989)
Heft:	4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edition

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, 8, rue Clos-de-Bulle, 1004 Lausanne.

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président.
René Gay, Genève, vice-président.
Pierre Liniger, Lausanne, secrétaire.
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier.

Rédacteur principal

François-Joseph Z'Graggen, architecte EPFL/SIA, Département des travaux publics, 10, place de la Riponne, 1014 Lausanne, tél. (021) 44 72 31.

Rédacteurs

P. Cagna, G. Collomb, J.-P. Giuliani, R. Hermenjat, P. Liniger, H. Robert-Charrue, W. Tüscher, M. Vianu, E. Weber.

Comité de rédaction

Président: B. Vouga.
Membre: R. Gay.

Administration et publicité

2, av. de Tivoli, 1007 Lausanne,
tél. (021) 20 41 41.
Chèques postaux 10-6622-9.

Diffusion

La revue *Habitation* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL. Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPA (Association suisse pour l'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses).

Abonnement

Suisse: Fr. 40.— par an.
Etranger: Fr. 55.—.

Prix du présent numéro: Fr. 6.—.

Maquette et impression:
Imprimeries Populaires, Lausanne.

Couverture: Détail du plan d'Idefonso Cerdà pour Barcelone: un plan directeur exemplaire qui a su intégrer une variété d'architecture et reste opératoire près d'un siècle et demi plus tard.



revue mensuelle romande

Editorial

Lors d'une visite FAS à l'exposition des 47 projets du concours pour le Flon, organisée par la Ville de Lausanne, un intéressant débat s'est engagé sur deux aspects de ce concours, qui sont souvent généralisables:

- la suite à donner par l'organisateur à la décision du jury,
- le rôle de l'exposition publique.

Que signifie ce deuxième tour, sinon la possibilité donnée aux trois projets lauréats de réaliser un peaufinage comparable à celui du projet hors concours? Faut-il en déduire que, pour la Municipalité, quatre projets sont encore en lice?

On voit mal, en effet, quelles différenciations supplémentaires entre les lauréats pourraient ressortir de ce deuxième tour, afin de permettre une décision qui n'a pas pu se prendre à l'issue du concours entre trois partis urbanistiques si dissemblables?

Faut-il y voir une ouverture du jeu ou, au contraire, une nouvelle indécision?

N'oublions pas qu'il s'agira ensuite aux autorités de choisir un parti d'urbanisme parmi ces quatre projets et de conduire sa concrétisation.

Le premier aspect du débat se prolonge par l'ouverture de nos colonnes à trois personnalités autorisées, comme préambule à la présentation des trois projets lauréats.

Revenons au rôle de l'exposition publique.

On connaît notre souci de faire aimer l'architecture par le public, à développer la culture architecturale. Ce sera le thème d'un prochain numéro.

L'exposition publique d'un concours d'architecture est donc importante, elle est souvent trop courte. Félicitons donc la Municipalité d'avoir organisé une exposition longue et largement annoncée, de l'avoir, de plus, rapatriée au centre-ville en la prolongeant.

Cependant, il ne faut pas confondre information et décision. Récemment, la presse quotidienne se faisait l'écho du succès de cette exposition auprès du public, en faisant état, plus précisément, des avis émis dans le livre d'or de l'exposition.

La majorité de ces avis contredisait le travail du jury. Mettre sur le même plan des impressions, sensées peut-être, mais profanes et constituant des majorités aléatoires, avec la réflexion de spécialistes produisant une unanimité exprimée dans le rapport du jury, recèle un grave danger: on déboucherait sur la confusion, cela constituerait une dérive de la démocratie directe. Le peuple délègue le pouvoir aux autorités parce qu'il leur fait confiance pour savoir s'entourer de compétences techniques et faire les choix nécessaires. Il élit les édiles qui, en retour, doivent l'informer, mais ne doit pas faire les choix techniques.

FJZ

SOMMAIRE**Architecture**

Le concours du Flon: les opinions de MM. J. Dumas, C. Wasserfallen, J.-J. Schilt	2
1 ^{er} prix: «Ponts-villes»	6
2 ^e prix: «La basse-ville»	9
3 ^e prix: «Dodes-Kaden»	12
Rénovation d'un immeuble de logements à l'avenue de Collonges à Lausanne	16

USAL

Démission de la Société d'habitation des cheminots du Pradex, Préverenges	18
Congrès USAL 1989 à Genève	18
Logis Suisse SA, Zurich: convocation à la 16 ^e assemblée générale ordinaire	19

Gazette des coopératives

La nature en milieu urbain	19
----------------------------	-----------

Législation

Forêt et aménagement du territoire	22
La révision de la loi sur l'aménagement du territoire: une espérance déçue?	22
Exercice du droit de préemption et garanties procédurales	23

Lire – voir – entendre

Ils ont bâti la ville. Genève 1920–1940	24
Biennale Orlandi	24
Les coûts de construction du logement. Journée séminaire du SIT, samedi 27 mai, à Genève	25
Invitation à la journée d'études «Planification du territoire et temps de vie»	26

Au sommaire du prochain numéro: Concours en Neuchâtel.